



VILLERS INFO

N°257 Mars 2024

 <https://villerslesec.com>

 Commune Villers le Sec 70

 PanneauPocket

LOCATION LOGEMENT DES ECOLES

Le logement des écoles de 50m² sera loué à Madame Christelle JOBERT à partir du 15 avril 2024.

Nous lui souhaitons la bienvenue au village.

DON A LA COMMUNE

Madame Paulette Bringout offre un don de 40€ à la commune pour des œuvres sociales et nous la remercions.

PROJET AGRIVOLTAÏQUE

La négociation se poursuit avec la société Total Energies. Nous continuons notre démarche et solliciterons prochainement une rencontre avec le directeur régional afin d'avancer dans nos sollicitations.

AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE SALLE INFORMATIQUE

Nous avons projet d'aménager cette maisonnette en un logement qui s'intitulera « 1 Projet pour 2 Toits ». Le local sera destiné à des jeunes alternants ou en contrat service civique accueillis à la commune ou venant de CFA de proximité. Afin de créer le dossier de demandes de subventions à hauteur de 80%, deux conventions seront signées par le maire : une avec SOLIHA (Solidarité Habitat- sous conditions d'obtention des subventions) de Vesoul pour la maîtrise d'œuvre et une autre avec la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales qui pilote ce dossier en Bourgogne Franche Comté. Validé à l'unanimité

ASSIETTE DES COUPES 2024/2025 ET VENTE DE BOIS



Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'assiette des coupes de l'exercice 2024-2025 dans les parcelles de la forêt communale N° : 10AF-11T-12AF. Les produits façonnés seront mis en vente par l'ONF. Le bois de chauffage se situera dans les mêmes parcelles.

L'agent de l'ONF a détecté des arbres dépérissants qui ont été abattus pour un montant net de 6313€.

EMBAUCHE D'UN JEUNE EN CONTRAT SERVICE CIVIQUE

Alex Fankhauser terminera son contrat Service Civique le 15 juillet 2024. La commune est en recherche d'un jeune, dans les mêmes modalités à partir du 02 septembre 2024. Contact et informations en mairie.

COMMANDES GROUPEES DE FUEL ET DE PELLETS

La mairie de Villers le Sec organise de nouvelles commandes groupées destinées aux familles et collectivités pour une livraison entre juin et Août 2024. Le principe est de collecter les familles intéressées au plus vite et de passer les commandes à l'observation des prix les plus bas du marché

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Bernard WALTER 0685341817 en précisant par mail bernard.waltermpsa@gmail.com

- Pour le fioul domestique



Nom/prénom/adresse/téléphone/mail/volume souh , l (normal ou supérieur)

- Pour le pellet livraison en vrac



- Nom/prénom/adresse/téléphone/mail/volume souhaité/qualité
- **Pour le pellet livraison en sac de 15kg**

Nom/prénom/adresse/téléphone/mail/volume souhaité/qualité

Date fin retour des familles => 20 Avril

Dans tous les cas, Bernard reviendra vers les familles concernées après négociation pour validation finale.

QUELQUES RECOMMANDATIONS AVEC LES BEAUX JOURS

Il est rappelé à la population que :

- Les feux de broussailles, de détritux et autres matières sont interdits.
- Les horaires d'activités bruyantes, de jardinage et de bricolage sont les suivantes :
Jours de semaines :9h à 12h et 14h à 19h30. Jours fériés et dimanches :9h à 12h
- Comme les années précédentes, l'entretien des espaces enherbés et des bordures devant sa propriété est confié à chaque citoyen. Merci par avance à chacun.

LES FUTURES ACTIVITES PROPOSEES AU VILLAGE

COURSE CHAMPIONNAT REGIONAL MOTOCROSS AU FEMININ le Dimanche 12 mai 2024.

KERMESSE DES ENFANTS. Thème « Les Jeux Olympiques » le Samedi 08 Juin 2024.

MEDIATHEQUE: Lundi 16h30-17h30. Mercredi:10h-11h30. Samedi :13h30-15h. Vendredi 13h30-17h suivant les activités à l'école.

VENTE DE MATERIEL

La commune vend un GIROBROYEUR QUIVOGNE 180 cm de coupe, à chaînes. Boitier 120cv. 2000€HT

TONDEUSE AUTOPORTEE SPECIALE -FAUCHE TARDIVE-

La commune va se doter d'une faucheuse spéciale « fauche tardive ». Après étude et devis, ce matériel sera acheté aux Etablissements MOINE Joël à Villers le Sec. Une reprise de matériels non utilisés depuis plusieurs années (balayeuse et épareuse) sera effectuée par le vendeur.

PLUI : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le 27 février 2024, les maires de la CCTV étaient conviés à une réunion d'informations concernant le PLUI.

Un certain nombre de données statistiques ont été présentées. Puis les perspectives 2030 à 2035 ont été ciblées.

Il en ressort les sujets suivants d'après le cabinet d'études VIAL :

- Sécurisation et diversification des déplacements sur le territoire de la CCTV.
- Dynamisation des populations : valorisation des ruines et des bâtiments existants.
- Offre de mutualisation des services et des équipements.
- CCTV : Territoire d'Energies Renouvelables.
- Quatre pôles de développement : Noroy le Bourg, Citers, Quers et Saulx.
- Surface agricole : Création de productions et ventes locales.
- Taille des ménages est de 2,33 en 2020, passerait à 2,08 en 2040.
- Le besoin de 485 logements sur le territoire de la CCTV en 2040 avec une estimation de 43 habitations supplémentaires à Villers le Sec dans 15 ans.
- Il existe 10 RPI et Pôles Educatifs sur le périmètre de la CCTV. Quelle évolution pour nos écoles ?

Le Conseil municipal vous souhaite de belles journées printanières !

Mairie
3 Rue des Écoles
70000 VILLERS-LE-SEC
☎ 03 84 75 57 93

✉ mairie.villerslesec@orange.fr